

*Démission—M. Rae*

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député signale deux faits. D'abord, à ce qu'il dit, les États-Unis réduisent le nombre de leurs fonctionnaires dans un certain domaine. Je ne puis porter de jugement là-dessus. Je sais qu'il ont fait des coupes assez sombres en divers domaines, et peut-être s'agit-il uniquement d'un de ces domaines.

Mais en ce qui concerne le deuxième fait signalé par le député, j'ai écouté la réponse donnée par le ministre canadien de l'Environnement. A ce qu'il me semble, il a déclaré au contraire que d'autres réunions étaient prévues, qu'un projet d'accord avait été déposé et que des progrès même lents étaient à prévoir.

● (1500)

Le député a fait allusion à la promesse que m'a faite le président Reagan lorsqu'il a visité la Chambre des communes; c'était en mars dernier, je pense. Il s'est effectivement engagé à conclure avec le Canada un accord de réduction de la pollution d'origine énergétique, et cet engagement a été réaffirmé en juillet quand j'ai visité la Maison blanche. Je considère que ces engagements témoignent du désir de négocier de bonne foi, et je conclus de la réponse du ministre que ce désir se manifeste.

**M. Hees:** C'est la façon des Américains de temporiser.

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA DÉMISSION DE M. BOB RAE

**M. Bob Rae (Broadview-Greenwood):** Madame le Président . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. Rae:** Si les députés continuent comme cela trop longtemps, il pourrait arriver que je change d'avis.

**Des voix:** Non, non!

**M. Rae:** Je savais bien que cela aurait l'effet souhaité.

Comme ne l'ignorent sans doute pas de nombreux députés, j'ai eu la chance et l'honneur d'être élu chef de mon parti dans ma province natale de l'Ontario, et comme je tiens absolument à ce que les électeurs de Broadview-Greenwood soient représentés en permanence à la Chambre des communes et que je dois admettre, comme le savent on ne peut mieux ceux qui occupent un poste de chef, à quel point sont prenantes les fonctions d'un chef de parti, j'ai décidé de vous remettre ma démission, madame le Président, comme député de Broadview-Greenwood. En même temps, je voudrais rendre hommage à mes électeurs de Broadview-Greenwood, qui m'ont fait trois fois l'honneur de m'élire leur représentant à la Chambre des communes.

J'ai été élu pour la première fois ici il y a trois ans et demi, et je suis persuadé que les députés qui ont finalement été élus

ici après une chaude lutte comprendront ce que je veux dire lorsque je déclare simplement que, dans une société démocratique comme la nôtre, il n'y a sans doute pas de plus grand honneur que d'être élu à la Chambre des communes; je tiens à remercier les gens de Broadview-Greenwood pour leurs bons conseils, leur encouragement et la chaleur de leur amitié. Quel que soit le parti qu'ils décident d'appuyer à l'avenir, je les respecterai toujours et je les remercie du fond du cœur de m'avoir fait l'honneur de m'élire à la Chambre des communes.

Les députés comprendront, j'en suis sûr, que j'exprime ma reconnaissance aux membres de mon personnel, notamment à mon adjointe de circonscription, Valerie Lawson, qui a fait preuve d'une grande dignité, d'une grande distinction et de beaucoup d'assiduité en travaillant à mes côtés ainsi qu'à ceux de mon prédécesseur, John Gilbert—aujourd'hui juge dans la province de l'Ontario. Il importe que chacun d'entre nous se rappelle que les membres de notre personnel servent d'intermédiaires entre nous et nos électeurs. Je tenais à leur rendre hommage en public.

Je voudrais aussi remercier mes collègues du Nouveau parti démocratique. Nous avons eu de temps à autre des divergences de vues. D'après ce que je peux lire à l'occasion dans les journaux, il y a des divergences d'opinion dans tous les caucus, même au sein du parti d'en face, si je ne m'abuse. Toutefois, je dirais que cela a été un grand honneur, une grande joie et un divertissement pour moi, de porter le message de la démocratie sociale aux Canadiens, de concert avec mes collègues, par l'entremise de ce Parlement.

Je veux remercier les députés des autres partis. Le public ne comprend sans doute pas suffisamment que, par nécessité, nous faisons tous—du moins je l'espère—une distinction entre nos observations empreintes de sectarisme politique et les amitiés et les relations de travail que nous entretenons dans notre tâche commune, laquelle consiste à servir nos électeurs, les habitants de nos provinces et l'ensemble des Canadiens.

Je pourrais citer bien des députés de tous les partis qui m'ont fait l'honneur de leur amitié, ce qui peut-être la plus belle chose que nous ayons à offrir. Ils m'ont été de bon conseil—parfois après que j'eus fait mes erreurs plutôt qu'avant! Je veux notamment rendre personnellement hommage aux ministres qui ont répondu à mes questions—ou qui n'y ont pas répondu—comme ils l'ont jugé bon.

Je n'ai pas l'intention de m'étendre trop longtemps sur le sujet, et j'espère donc que Votre Honneur fera preuve de patience envers moi, mais je repensais à la toute première question que j'ai posée en arrivant à la Chambre; elle témoigne de la qualité des réparties au sein de notre institution. Ma deuxième question s'adressait au ministre des Finances de l'époque, l'actuel ministre de la Justice (M. Chrétien). Dans la dernière partie de ma question, j'avais demandé: